COMMUNIQUE DU CONSEIL DE LA CONCURRENCE

Projet de concentration économique concernant

L'acquisition par la société « SAGARD SAS » et « BPIFRANCE INVESTISSEMENT » du contrôle conjoint du « GROUPE ADIT ».

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le "résumé de l'opération" ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104.12 sur la liberté des prix et de la concurrence.

NOMS DES ENTREPRISES ET GROUPES CONCERNES :

- La société « Sagard SAS »
- La société « Bpifrance Investissement »
- Le Groupe « ADIT »

NATURE DE L'OPERATION :

- Acquisition du contrôle conjoint.

SECTEUR ECONOMIQUE CONCERNE :

- Marché des services de conseil stratégique.

DELAI DANS LEQUEL LES TIERS INTERESSES SONT INVITES A FAIRE CONNAITRE LEURS OBSERVATIONS :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 2 juin 2022.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LA PARTIE NOTIFIANTE

L'opération notifiée consiste en l'acquisition par des fonds gérés par Sagard SAS et un fonds géré Bpifrance Investissement du contrôle en commun du Groupe ADIT.

- Sagard SAS est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers, active dans le domaine du capital-investissement et spécialisée dans les opérations de capital-investissement avec effet de levier financier, ou encore dans les opérations de capital-développement.

- Bpifrance Investissement est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers, gérant, notamment, le fonds professionnel spécialisé qui a investi dans le Groupe ADIT, à savoir Bpifrance Capital I.

- Le Groupe ADIT est actif dans le secteur du conseil stratégique.